



Aina Kuric

Députée de la Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Bruno Le Maire

Ministre de l'économie et des finances
Ministère de l'économie et des finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Madame Muriel Penicaud

Ministre du travail
Hôtel de Châtelet
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Madame Agnès Pannier-Runacher

Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 Paris

Le 18 mai 2020,

Objet : Ouverture du fonds de solidarité aux entreprises en cours de création et maintien de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,
Madame la Secrétaire d'État,

L'année 2020 aurait dû être l'année de la concrétisation pour de nombreux créateurs d'entreprises. Ceux qui ont pris des risques, qui ont investi et se sont endettés se retrouvent aujourd'hui empêchés, par la crise sanitaire, de pouvoir démarrer leur activité.

Nous saluons toutes les mesures déjà prises par le gouvernement dans le but de sauver nos entreprises, cependant il nous apparaît nécessaire d'accompagner ces jeunes entrepreneurs jusqu'à ce qu'ils soient en capacité à ouvrir leurs commerces.

Les critères actuels pour bénéficier du fonds de solidarité ne permettent pas d'inclure les jeunes entreprises, dans ce sens nous vous proposons d'ajouter le critère suivant :

- L'intégration de manière rétroactive à compter du mois de mars 2020 des entreprises dont le dépôt de demande d'immatriculation au greffe a été effectué avant le 15 mars 2020, sur la base

d'un chiffre d'affaires prévisionnel certifié par tout organisme indépendant étant en capacité de certifier ce chiffre d'affaires prévisionnel, dont notamment les organismes financiers, les cabinets d'expertise-comptable, les CCI et les chambres des métiers et de l'artisanat, les organismes d'aide à la création d'entreprises.

Pour les entreprises n'étant pas en mesure de justifier d'un chiffre d'affaire prévisionnel en raison du statut de l'entreprise (micro-entreprise, auto-entrepreneur, contrat CAPE), une mesure permettant leur accompagnement doit être prévue :

- Le versement d'une aide financière plancher de 500 € à compter du mois d'avril 2020, permettant de pallier l'absence de justification d'un chiffre d'affaires prévisionnel. Les entreprises, ayant reçu le fonds de solidarité en deçà de ce seuil, se verront verser le montant permettant de l'atteindre.

Aussi, beaucoup de créateurs d'entreprises, accompagnés par Pôle emploi sont bénéficiaires de l'aide au retour à l'emploi (ARE). Le début de l'activité devant être reporté nous vous proposons d'accompagner ce changement en adoptant la mesure suivante :

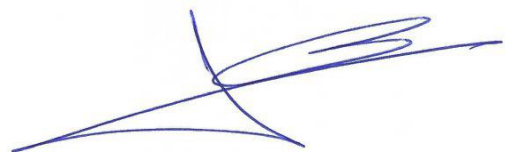
- L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) fera l'objet d'un maintien après la date d'épuisement de ces droits pour une durée équivalente à la période entre le début et la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Nous avons pleinement conscience des efforts du gouvernement afin de protéger au mieux nos concitoyens. Ces mesures ont permis de traiter l'urgence. Et dans ce cas encore, il s'agit d'une urgence. L'urgence de sauver des entreprises qui créeront, demain, de la richesse pour notre pays et qui permettront de relancer notre économie.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, à l'attention toute particulière que vous porterez à leurs attentes.

Aina Kuric

Députée de la deuxième circonscription de la Marne



Cosignataires :

1. **Xavier Batut**, Député de Seine-Maritime
2. **Marion Lenne**, Députée de Haute-Savoie
3. **Pascale Fontenel-Personne**, Députée de la Sarthe
4. **Pierre Venteau**, Député de Haute-Vienne
5. **Valérie Petit**, Députée du Nord
6. **Hubert Julien-Lafferrière**, Député du Rhône
7. **Nicole Le Peih**, Députée du Morbihan
8. **Catherine Fabre**, Députée de Gironde

9. **Laurence Vanceunebrock**, Députée de l'Allier
10. **Patrick Vignal**, Député de l'Hérault
11. **Yannick Haury**, Député de Loire-Atlantique
12. **Jean-Bernard Sempastous**, Député des Hautes-Pyrénées
13. **Pierre-Alain Raphan**, Député de l'Essonne
14. **Jacqueline Dubois**, Députée de Dordogne
15. **Sonia Krimi**, Députée de la Manche
16. **Eric Alauzet**, Députée du Doubs
17. **Rodrigue Kokouendo**, Député de la Seine-et-Marne
18. **Vincent Thiébaud**, Député du Bas-Rhin
19. **Yves Daniel**, Député de Loire-Atlantique
20. **Jean François Mbaye**, Député du Val-de-Marne
21. **Pascal Lavergne**, Député de Gironde
22. **Christophe Blanchet**, Député du Calvados
23. **Danièle Hérin**, Députée de l'Aude
24. **Stéphane Testé**, Député de Seine-Saint-Denis
25. **Patrick Perrot**, Député de la Nièvre
26. **Véronique Riotton**, Députée de Haute-Savoie.
27. **Anne-France Brunet**, Députée de Loire-Atlantique
28. **Jean-Marc Zulesi**, Député des Bouches-du-Rhône